



COMMUNE DE SAINT-ANDRÉ

SÉANCE DU 14 AVRIL 2026

DCM260414_013	DESIGNATION D'UN REPRESENTANT ET D'UN SUPPLEANT AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DU DEPARTEMENT DE LA REUNION (SIDELEC)
---------------	---

<p>Le Maire de Saint André certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site de la ville le le 17 avril 2026</p> <p>Que la convocation a été faite le 08 avril 2026</p> <p>Le nombre de membre en exercice étant de 45 :</p> <table border="1"><tr><td>Présents :</td><td>44</td></tr><tr><td>Représentés :</td><td>1</td></tr><tr><td>Absents :</td><td>0</td></tr><tr><td>Total des votes :</td><td>45</td></tr></table>	Présents :	44	Représentés :	1	Absents :	0	Total des votes :	45	<p>L'an deux mille vingt six, le quatorze avril le conseil municipal de SAINT-ANDRE s'est réuni, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Joé BEDIER, Maire.</p> <p><u>ETAIENT PRESENTS :</u> Monsieur BEDIER Joé, Monsieur PEQUIN Jean-Marc, Madame RAYEPIN MOUTOUSSAMY Gilberte, Monsieur JAUZE Jean Michel, Madame VOISIN Evelyne, Monsieur PAPAYA Laurent, Madame VIRAPIN KICHENIN Marie Linda, Monsieur NAZE Gilles, Madame GRONDIN Migline, Monsieur GOTTE Christian, Madame SABABADY Marie Josette, Monsieur CONSTANT Jean-Paul, Madame COUPOU Jimmye, Monsieur MAZEAU Michel, Madame ISSIMAILA HAMIDA Asmahane, Monsieur SOUBAYA Mickaël, Madame BOYER Tatiana, Monsieur GRONDIN Jimmy, Monsieur PARVEDY Georges, Madame ALAMELE Maryse Brigitte, Monsieur MOUTAMA RAMAYE Alain, Monsieur ROBERT Roger, Monsieur TOLSY Serge, Monsieur MOUTIEN Roland, Madame LARIVIERE Marie, Monsieur RAMASSAMY Laurent, Monsieur RAMIN Jean Yannick, Madame BALBINE Valérie Larissa, Madame CERVEAUX Adélaïde, Madame SOUPOU Alexa, Madame THERMEA Cindy, Madame POINY-TOPLAN Stéphanie, Madame SITOUZE Marine Talita, Madame BRENNUS Mayline, Madame NAUD CARPANIN Marie Hélène, Madame PAULCAN Doly, Monsieur VIRAPOULLE Jean-Marie, Monsieur VIRAPOULLE Laurent, Monsieur RABOT David, Monsieur THERMEA Judex, Monsieur DESIRE Olivier, Madame APPAVOULLE Lindsay Joëlle, Madame BENOIT Sabrina, Madame CANIGUY Juanita</p> <p><u>ETAIENT REPRESENTES :</u> Monsieur VOULAMALE Jismy</p> <p><u>SECRETAIRE DE SEANCE :</u> Madame Mayline BRENNUS a été désignée et a accepté de remplir cette fonction.</p>
Présents :	44								
Représentés :	1								
Absents :	0								
Total des votes :	45								

LE QUORUM ÉTANT ATTEINT, LE CONSEIL MUNICIPAL PEUT VALABLEMENT DÉLIBÉRER



**DCM260414_013 - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT ET
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DU
REUNION (SIDELEC)**

- *Vu le Code Général des collectivités territoriales,*

Le SIDELEC est un syndicat mixte comprenant les 24 communes de l'île.

Le Sidélec Réunion, Autorité Organisatrice de la Distribution d'Électricité (AODE), est propriétaire des réseaux de distribution électrique. La gestion et l'exploitation sont confiées à EDF par un contrat signé entre les parties pour la période 2023-2053. Le Sidélec Réunion assure la régulation locale en contrôlant l'activité du concessionnaire, intervenant en amont pour prévenir les litiges et veillant, aux côtés d'EDF, à l'équilibre entre production et demande.

En tant qu'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), le Sidélec Réunion assure également une mission de service public en milieu rural, avec pour priorité l'égalité de traitement en matière d'électrification pour tous. Le Sidélec développe des sources de production d'énergie renouvelable et investit dans la maîtrise de la demande en énergie et la mobilité durable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

Article unique :

- De désigner un représentant titulaire ainsi qu'un suppléant.

ONT ÉTÉ DÉSIGNÉS :

TITULAIRE
-RAMASSAMY Laurent

SUPPLEANT
- PAPAYA Laurent

Conformément à la loi relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site internet de la ville dans un délai de huit jours suivant le conseil.

Pour extrait conforme
Saint-André le

17 AVR. 2025

Pour le Maire et par son
Le 1er Adjoint



Jean-Marc PEQUIN